

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nbre de membres : 14

Adhérents au CM : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 15 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 Septembre 2023 à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSON Jean-Gabriel

Etaient présents :

JG Masson, M Delattre, R Lemaire, G Pruvost, R Blondel, C Chrétien, B Fruleux, J Mouchon, N Gernez, G Jamez, D Roussel, V Lagache, T Ingelaere,

Excusé, procuration donnée : A Defevre

Ordre du jour

- Approbation du PV du conseil du 22 juin
- Rentrée scolaire et périscolaire : tarif cantine [janvier 2024](#), poste renforcement périscolaire, point infos, démarrage rentrée, projets (concert de poche, équitation...)
- Vote subventions : Volley, Weppes Natation, Médiathèque le temps de Lire (Octobre Rose), camion itinérant Resto du Coeur
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au [01/01/2024](#)
- Frais de mission des élus (déplacement Paris hommage Tribu du rugby), frais de missions des agents (formation...)
- Délibération de soutien à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des cimetières VC corner et Pheasant Wood, charte
- Projets à venir : commerces (lancement de l'AMI), transition énergétique et décret tertiaire. Inscription au plan Villages d'Avenir et demande d'un Volontaire Territorial en Administration
- Travaux bâtiments : modification demande subvention rénovation énergétique pour la MEL, calendrier des travaux pour la Salle du temps libre, point de situation des demandes de subvention
- Travaux voirie : point d'avancée du chantier Noréade et voirie
- Désignation représentant sivu fourrière animale
- Festivités à venir : Tournoi de rugby, utilisation de la salle du temps libre

- **Approbation du PV du conseil du 22 juin**

Après lecture, le PV est voté à l'unanimité des présents

- **Rentrée scolaire et périscolaire :** tarif cantine [janvier 2024](#), poste renforcement périscolaire, point infos, démarrage rentrée, projets (concert de poche, équitation...)

Tarif cantine 2024. Nous avons reçu la notification des nouveaux tarifs API. Augmentation de 0.16 € du repas enfant et 0.18 € du repas adulte. Or, nous n'avons répercuté sur septembre 2023 qu'une hausse de 0.10 € par repas. La hausse ne couvre pas l'augmentation du prix d'achat du repas, ni l'augmentation des charges de personnel interne à la commune. Il est proposé d'augmenter à nouveau le prix du repas de 0.10 €, soit 0.20 € au total, à compter du 1^{er} janvier 2024, soit un prix de repas à 3.90 €.

La décision est votée à l'unanimité des présents

Poste renforcement en périscolaire : Mickaël François, un des renforts SEWEP n'est plus bénéficiaire du dispositif d'insertion pôle emploi. SEWEP doit mettre fin à son contrat. Mickaël est par ailleurs AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) sur le temps scolaire à raison de 24h semaine scolaire.

Il est proposé d'embaucher en contractuel à temps non complet un agent technique catégorie C du 1^{er} octobre 2023 au 31 juillet 2024 sur les temps suivants :

- Pause méridienne les lundis et vendredis de 11h50 à 13h20
- Pause méridienne les mardis et jeudis de 12h15 à 13h20
- Renfort pour aide aux devoirs les lundis et jeudis de 16h45 au 18h30. Soit un total de 8h40 (soit 8.67h) par semaine scolaire, lissés sur la période du contrat.
- Possibilité d'heures complémentaires, en particulier en renfort de l'ACM le mercredi matin.

Point démarrage rentrée des classes :

121 élèves ont fait leur rentrée, une petite dizaine devrait faire leur rentrée en cours d'année. Mme Maerten est partie en retraite, remplacée par Mme Rodriguez (année de stagiaire) en maternelle et Mr Cany prend la classe de CE1-CE2

Projets par l'école :

Equitation : emmener les TPS et PS chez Arts Questro pour découvrir. l'équitation et faire un spectacle (6 séances d'une matinée).

« Notre école faisons la ensemble » : financement par l'éducation nationale de certains projets pour l'école à hauteur de 3500 €

Concert de poche : activités pour les élèves dans les classes sur la musique et au final concert le 2 février à la salle de sports, avec le pianiste David Lively : budget communal de 3000 €

Piscine cette année pour les CE1 au CM2

L'école a été récompensée « Jardins d'école » au niveau départemental. Une sortie est prévue à Villeneuve d'Ascq pour recevoir leur prix le 2 Octobre, pour les MS-GS

Démarrage de l'Accueil Collectif des Mineurs le mercredi matin, pas de problèmes rencontrés. Avec mise en place du plan mercredi, avec le Plan Educatif de Territoire

Liens avec Klivodyn : photos et récit de la vie scolaire à Fromelles ont été envoyés.

La présentation des conclusions de l'évaluation d'école sera faite lors CM d'Octobre

- **Vote subventions :**

Volley : La section volley de fit form GV a démarré sur Fromelles en septembre 2022. Elle a décidé de prendre son autonomie en créant une association. Il est proposé d'octroyer 300 € de subvention.

Une solution est en cours d'étude pour permettre la mise en place de 2 terrains en simultané dans la salle de sport, avec des poteaux mobiles ancrés au sol pour utilisation.

Weppes Natation : après échange, il s'avère que 19 Fromellois sont inscrits au club, dont 6 dans le cadre de l'opération « apprendre à nager ». Il est proposé d'octroyer 300 € de subvention

Médiathèque le temps de Lire (Octobre Rose) : La médiathèque, avec sa section papote et tricote, nous sollicite pour une animation dans le cadre d'octobre Rose le 21 octobre. Le budget estimatif serait de 230 €. Chaque participant versera la somme de 5 € par personne pour la journée. Les sommes seront intégralement reversées à la ligue contre le cancer.

La subvention entre dans le cadre du vote des 300 € d'animations voté le 30 mars.

Camion itinérant Resto du Cœur : Les restos du Cœur ont pour projet de mettre en place sur les villages des Weppes, un camion itinérant pour distribuer les repas. Il est proposé d'augmenter de 225 €, soit 300 € au total la subvention si le projet est mis en place.

La décision est votée à l'unanimité des présents

Relance AMI2 Bibliothèque Numérique Métropolitaine

Appel à manifestation d'intérêt 2e année à destination des communes de la MEL disposant d'une bibliothèque municipale en régie directe ou faisant partie d'un réseau avec au moins un agent salarié par une ou des communes.

- Ok pour changer de SIGB dès l'automne 2024, cela semblait être la préférence des bénévoles (reste à confirmer).

C'est l'option la plus "rentable". Mais ce sont les bénévoles et agents des médiathèques qui doivent nous confirmer leur capacité.

A voir aussi si la date de fin au [30/09/2024](#) avec PMB est atteignable ou nécessite un avenant de quelques mois (c'est là où cela peut coïncider chez PMB pas forcément ravi de nous voir partir).

Il faudra rappeler que nous suivons la MEL sur le SIGB, appel d'offre auquel ils ont pu répondre.

Particularité sur Fromelles. Les gestions de prêt des jeux de ludothèque. A date, PMB ne répondait pas au besoin.

- Cela me semble OK pour le coût du portail. Nous aurions eu aussi un surcoût de migration avec PMB dans les années à venir pour monter de version.

- C'est vu aussi pour le mode opératoire de répartition et de paiement.

- Pas de souci pour créer une boîte mail nominative @fromelles.fr pour chaque bénévole. C'est moi qui m'en chargerais ayant les droits d'administration, nous n'avons pas encore atteint le quota

- OK pour une ouverture public du wifi sur la box de la médiathèque. J'entre cela en ligne de compte pour négocier avec le futur opérateur téléphonique.

- Pas de remarques particulières sur la délib et l'avenant mais je mets en copie la médiathèque pour leur avis.

Impact financier : acquisition du nouveau logiciel pour 2024, frais du portail auprès de la société, dépôt dossier de demande de fonds de concours de la MEL, frais hébergement du portail

Accès à bibliothèque numérique pour les adhérents à la médiathèque : (cafeyn) : presse, formations en ligne (skyleos) et arte tv pour les vidéos

Invest 9800 € / 5 communes avec 50% de fonds de concours, soit 1000 € environ par commune.

La décision est votée à l'unanimité des présents

- **Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57** au [01/01/2024](#)

La décision est votée à l'unanimité des présents

- **Frais de mission des élus** (déplacement Paris hommage de la Tribu du rugby), frais de missions des agents (formation...)

Afin de représenter la commune, Roselyne Blondel et Nathalie Gernez se sont rendu à l'arc de triomphe à Paris pour un hommage par la tribu de la nation rugby aux soldats de la grande guerre.

De même, les élus du conseil devant se rendre au salon des maires du 21 au 23 novembre 2023 bénéficieront des remboursements : Dominique Roussel, Roger Lemaire, Roselyne Blondel et Thérèse Ingelaere.

Les agents de la commune sont amenés à se rendre en formation ou en mission en dehors de la commune.

Il est proposé de rembourser les repas à hauteur de 17.50 € maximum, sur présentation de justificatifs et les kilomètres avec voiture personnelle, dans la limite de 1000 km par an et par agent / élu :

Type de véhicule	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Plus de 10 000 km
5 CV et moins	0,32 €	0,40 €	0,23 €
6 CV et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge de manière forfaitaire.

Le montant du forfait est défini par délibération dans la limite des montants suivants :

Tableau - Taux journalier du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement

Région	Commune	Taux journalier
En Île-de-France	À Paris	110 €
	Dans une autre commune du Grand Paris	90 €
	Dans une autre ville	70 €
Dans une autre région	Dans une <u>ville de + de 200 000 habitants: Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Toulouse.</u>	90 €
	Dans une autre commune	70 €

Pour un travailleur handicapé et en situation de mobilité réduite, le taux du remboursement forfaitaire maximum des frais d'hébergement est de **120 €** par jour, quel que soit le lieu de formation.

Si l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières, la collectivité peut aussi prévoir, pour une durée limitée, un remboursement forfaitaire plus élevé. Toutefois, cela ne doit pas conduire à rembourser à un agent plus que ce qu'il a réellement dépensé.

Il est proposé de rembourser également sur présentation des justificatifs de paiement, les frais de transport en commun (bus, train), de stationnement et de péage.

La décision est votée à l'unanimité des présents

- **Délibération de soutien à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des cimetières VC corner et Pheasant Wood : convention et charte**

Monsieur le maire présente le projet d'inscription tel qu'il a été présenté en 2016 : projet global, zone de protection, délibérations prises en 2016.

Madame Damien, secrétaire générale de l'Association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre porte le dossier de candidature des Sites funéraires de la Grande Guerre au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Les sites du Commonwealth vont être repropoés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En effet, après plusieurs années de combat, notre dossier va être examiné par le Comité du Patrimoine mondial qui va se réunir du 18 au 22 septembre à Ryad.

L'Icomos et le Comité du Patrimoine souhaitent que les maires des sites signent ou adoptent s'ils le préfèrent en conseil municipal la convention cadre et la charte ci-jointes.

Il ne résulte pour la commune aucun engagement financier si ce n'est l'engagement moral de transmettre le site aux générations futures.

Monsieur le maire présente la convention cadre et la charte pour la partie française du bien Sites mémoriels et funéraires de la première guerre mondiale, front ouest.

Il est précisé par le conseil municipal qu'une modification du projet et des zones de protection nécessiteront une information et concertation avec la population.

Le conseil municipal vote la convention-cadre et la charte à l'unanimité

- **Projets à venir :**

- **Commerces (lancement de l'AMI),**

Suite aux démarches AMI objectif centralité, l'étude flash auprès des commerçants et la démarche participative des habitants, il est proposé de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des personnes intéressées par le projet : associations, particuliers, commerçants ou futurs professionnels, sur le site du square de la bataille de Fromelles.

Transition énergétique et décret tertiaire.

Le décret tertiaire impose la déclaration des EFA (Entité Fonctionnelles Assujettis) éligibles dans OPERAT depuis 2022, puis dans un second temps il faut renseigner la consommation en kWh de l'année précédente (en [septembre 2023](#) vous devez donc déclarer les consommations de 2022)

À ce jour la commune n'a pas encore d'EFA dans OPERAT, nous le réaliserons avec l'aide du CEP.

Fromelles a 2 EFA faisant plus de 1000 m² : La salle de sport et l'ensemble comprenant la mairie, l'école, la salle du temps libre, l'atelier et la maison des associations, formant une continuité foncière. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie en kWh de 40% d'ici 2030 par rapport à une année de référence entre 2010 et 2019.

[Cf bilan global énergie de 2010 à 2020.](#)

Inscription au plan Villages d'Avenir

Pour lutter contre le sentiment d'inégalité et de relégation dont peuvent souffrir les territoires ruraux, nous devons aider les collectivités et les élus à porter des projets qui transforment le quotidien.

La capacité à porter de tels projets (équipements sportifs et culturels, pour les mobilités, accueil des enfants, développement économique...) dépend largement de la présence sur le territoire d'ingénierie et de compétences pour accompagner les projets locaux.

Cette ingénierie fait souvent défaut aux territoires ruraux.

Si les programmes existants de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ont un rôle à jouer, ils ne répondent pas nécessairement aux besoins des collectivités rurales.

Ces besoins sont en effet sensiblement différents de ceux des autres territoires : les communes rurales ont besoin d'une ingénierie de proximité (installée sur le territoire) et opérationnelle qui les aide concrètement à préparer leur projet, à le porter, à le faire financer et à le faire réaliser, de bout en bout.

Pour que cela fonctionne, il est essentiel que cette ingénierie s'intègre dans le territoire et que les hommes et les femmes qui la portent au quotidien en soient issus, y vivent, connaissent ses besoins et ses attentes.

Villages d'avenir est un nouveau programme d'ingénierie qui consiste à apporter un soutien en ingénierie aux communes volontaires qui en auront exprimé le besoin pour porter leurs projets.

Les projets concernés pourront porter sur le logement, les mobilités, la santé, le patrimoine ou encore le développement économique.

Ce soutien se traduira par le déploiement de 100 chefs de projet à travers toutes les ruralités françaises.

Villages d'avenir obéit à un principe cardinal : ne pas se substituer à l'ingénierie locale existante, mais lui venir en appui ou en aide, la compléter là où c'est nécessaire, fédérer les énergies.

Les chefs de projet France ruralités seront mutualisés à l'échelle départementale et installés dans les sous-préfectures pour être au plus proche du terrain.

Leur démarche s'inscrira en subsidiarité et en complémentarité de ce qui existe déjà sur le terrain (EPCI, PETR, conseil départemental ou région).

Une fois la commune labellisée, le chef de projet conduira un diagnostic rapide du territoire (20 jours maximum), avec l'appui des grands opérateurs d'État (ANCT, Ademe, agences de l'eau, Cerema).

Il sera ensuite à disposition des élus pour les aider, comme un assistant technique local, à concevoir et à porter leur projet.

Village d'avenir est un programme qui pourra se construire localement avec les départements et les régions qui le souhaitent.

Ensemble, ils pourront co-labelliser les communes et les accompagner dans la conduite de leurs projets

Il est proposé de candidater auprès de la préfecture du Nord pour les projets suivants :

- **Amorcer la transition écologique de notre village**, en allant plus loin que la rénovation des bâtiments
Devenir producteur d'énergie en autoconsommation collective, impliquer la population dans ce type de projet, en les sensibilisant sur le sujet pour comprendre et accepter les enjeux environnementaux.
Redonner la place aux déplacements doux, qu'ils soient pour le travail ou le loisir.
Revégétaliser nos espaces publics, pour créer les puits de carbone de demain.
Atteindre en 2030 la baisse de 40% de notre consommation énergétique publique nette (par rapport à l'année 2013).
- Faire du centre de la commune un **lieu de partage, de services et de commerce**, porté avec et pour les habitants.
- Valorisation de notre patrimoine inscrit à l'inventaire de l'Unesco en travaillant sur la valorisation des sites de mémoire de la commune et le partage des valeurs universelles, culturelles et d'échanges avec les visiteurs.

« Objet : candidature de la commune de Fromelles au programme Villages d'Avenir »

Monsieur le Préfet,

J'ai le plaisir de vous adresser la candidature de la commune de Fromelles pour bénéficier du programme d'ingénierie d'Etat Villages d'avenir annoncé dans le Plan France Ruralités.

Notre commune souhaite développer une série d'actions pour lesquelles l'offre actuelle d'ingénierie locale n'est pas suffisante. Ce programme est donc essentiel pour nous permettre d'activer et concrétiser des projets qui seront utiles à l'activité économique de notre territoire, à la transition écologique et à la satisfaction des besoins de nos populations.

Je reste à votre disposition pour préciser si nécessaire notre projet ainsi que notre motivation et espère que la dynamique du monde rural et de ses élus incarnés par notre projet, soit retenu grâce aux moyens nouveaux mis à disposition par l'Etat.

Recevez Monsieur le Préfet, l'assurance de ma très haute considération »

Demande d'un Volontaire Territorial en Administration

- En complément du programme Village d'Avenir, il existe un dispositif d'aide au recrutement d'un jeune diplômé de bac +2 au moins, de 18 à 30 ans pour une mission d'ingénierie de développement ou de projet au sein d'une collectivité rurale, pour une mission de 12 à 18 mois.

Dispositif VTA 2023

Enveloppe nationale : 220 VTA

- Aide de 15 000€ à la collectivité pour le recrutement
- Aide forfaitaire de 5 000 € versée au jeune pour son installation

Il est proposé soit d'y recourir si notre demande d'intégrer le programme Village d'Avenir n'aboutit pas, soit d'en faire la demande dès maintenant (au mieux un recrutement pour début 2024).

La décision est votée à l'unanimité des présents

- Travaux bâtiments : modification de la demande de subvention rénovation énergétique pour la MEL, calendrier des travaux pour la Salle du temps libre, point de situation des demandes de subvention

MAIRIE : Remplacement des fenêtres : demande subvention MEL, on a déjà ADVB et DETR - demande démarrage anticipé des travaux

STL : on dépasse les seuils de marchés, obligation publications.

Demande préalable à joindre pour accessibilité et sécurité : besoin de plans aux normes : 2 demandes auprès d'architectes : cabinet avant-propos propose un devis à 12000 € et le cabinet d'architecte de la tribu du sujet propose un devis à 15 000 €

Relevé complet de la salle et installation des accessibilités PMR, portes coupe-feu, aménagement cuisine et cahier des clauses techniques pour lancer la consultation. Formalisation du cahier des charges

Décalage des périodes de travaux de novembre vers début février 2024

Subventions obtenues et demandes séparées subvention MEL : dem 1 ventilation, fenêtres et isolation – dem 2 cuisine : A faire avant le 16 octobre

Une VMC double flux n'apporte pas de plus-value dans ce type de projet

VIDEO : Accord sur subvention vidéoprotection de 16 000 €

Convention avec Céline Beuvry pour la pose caméra, et alimentation électrique

- Travaux voirie : point d'avancée du chantier Noréade et voirie

Fin du chantier le 20 octobre

Du 5 octobre au 20 Octobre : rue de l'Eglise en double sens et rue des vaulx en impasse

- **Désignation représentant sivu fourrière animale**

Siège à Tourcoing – Nathalie Gernez est désignée représentante et Véronique Lagache suppléante

- **Festivités à venir** : Tournoi de rugby, utilisation de la salle du temps libre

22 Septembre : la nuit est belle : prévoir sono et faire la commande du matériel nécessaire.

23-24 septembre : tournoi north is coming

6 Octobre : fan zone rugby à la STL

7 Octobre : belles sorties : salle de sports sur moquette – util 50 % salle

Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h30.